

JEAN CLAUDE DONA HOUSSOU MINISTRE DE L'ENERGIE EN CONFÉRENCE DE PRESSE CE VENDREDI

P. 2

«Eviter le gaspillage de l'énergie en utilisant des équipements électriques appropriés»



Le Journal de

**NOTRE ÉPOQUE**

Journal béninois d'investigation, d'analyse et de publicité  
Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

[www.notreepoque.bj](http://www.notreepoque.bj)

N° 147 du Lundi 29 Juin 2020



Message SBEE COVID-19

AN 1 DE LA 8ÈME LÉGISLATURE

P-3

# Les réformes engagées par Viavonou



**Lions Club Cotonou SAPHIR**

Abdoulaye Bacharou pour un nouveau départ dans l'innovation P. 6

**CORONAVIRUS**

L'ACMB fait un don de masques aux professionnels des médias du Bénin P. 10

**1ère édition du Gala des Fédérations Sportives Nationales**

Le Cnos Ben célèbre le dynamisme des Fédérations P. 9

Promptitude du service technique de la SBEE suite à la perturbation de la ligne de dessert de Djomihountin P. 7

**Jacques Paradis rassure la clientèle**

**Banque mondiale/Bénin** P. 2

50 millions de dollars pour relancer la croissance face à la crise COVID-19



**LE KANVO**  
EN TOUTE

*Majesté*  
Nouvelle Collection

**LOLO**  
ANDOCHÉ  
PRÊT-À-PORTER



## TENDANCES ACTUELLES

### Saison des pluies

#### Comment éviter les maladies infectieuses aux enfants

Actuellement à Cotonou dans le sud du Bénin, c'est la saison pluvieuse, cette pluie sans crier gare se déverse à tout moment et à toute heure sur la ville. La saison pluvieuse est cette saison où le risque de tomber malade est plus élevé. Les maladies qui sont liées à cette saison sont entre autres le paludisme, la grippe et parfois les infections digestives. Les enfants ayant un organisme plus sensible sont les plus exposés. Le risque d'avoir le paludisme est plus élevé en saison pluvieuse à cause de la prolifération des moustiques. Les eaux qui stagnent facilitent cette prolifération car les moustiques viennent y faire des larves. Ces moustiques piquent les enfants ce qui entraîne le paludisme. Certains enfants jouent dans les eaux et portent la main à la bouche ce qui facilite la survenue des infections digestives. Le fait que les enfants soient surpris par la pluie, à la sortie de l'école ou passent sous la pluie pour n'importe quelle raison facilite la survenue de la grippe. Pour protéger les enfants en cette saison pluvieuse et leurs éviter certaines maladies, les parents doivent veiller au grain.

1 Il est impératif pour chaque parent de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'eau stagnante dans sa maison, comme ça, il pourra stopper l'évolution des gîtes larvaires et éviter la prolifération des moustiques.

2 Ils doivent veiller à la propreté dans la maison pour éviter que les déchets et l'eau de pluie se mélangent.

3 Il faudra faire une pulvérisation d'insecticide de temps en temps dans toutes les chambres de la maison pour tuer les moustiques, mais il est important que les enfants ne soient pas présents au moment des pulvérisations.

4 Les parents doivent habiller les enfants avec des vêtements chauds : pullover, bonnet, chaussures fermées quand il fait frais. Lorsque l'enfant n'est pas protégé et reste sous la pluie pendant un moment, il pourrait faire l'hypothermie (refroidissement). On peut citer comme complications de l'hypothermie : l'écoulement du nez, la déshydratation, la gorge et les lèvres sèches, difficulté respiratoires et crise d'asthme chez les asthmatiques ou les personnes susceptibles de faire l'asthme, crise de sinusite pour ceux qui en souffrent.

5 Il est impératif de faire dormir les enfants sous moustiquaire et leur porter des chaussettes pour dormir quand il fait frais.

6 Il faut laver les enfants avec de l'eau tiède quand il pleut et c'est accompagné de beaucoup de vent.

Karimath Fomilayo LAWANI : Présidente de l'ONG Eduquons Autrement Avec la contribution du Docteur Senami Houénoukpon AGOSSOU

### Jean Claude Dona Houssou Ministre de l'Energie en conférence de Presse ce vendredi

#### « Éviter le gaspillage de l'énergie en utilisant des équipements électriques appropriés »

Vendredi dernier, le ministre de l'énergie Jean Claude Dona Houssou accompagné de ses collaborateurs ont tenu une conférence de presse dans le but d'informer la population béninoise sur le nouveau décret N° 2018-563 adopté le 19 décembre 2018 portant Norme minimale de performance énergétiques: introduction des équipements électriques performants au Bénin qui entre en vigueur sur toutes l'étendue du territoire national à partir du 30 Juin prochain



À partir du 30 juin prochain le Bénin, notre pays entre dans l'univers étoilé de la performance énergétique, tel sont les propos du ministre de l'énergie Jean Claude Houssou face aux hommes des médias sur l'un des projets phares du Programme d'action du gouvernement dans le secteur énergétique. Entouré de quelques directeurs centraux et du coordonnateur du Millénum Challenge Corporation Bénin II Gabriel Degbégni, bras armé de ce projet, le ministre a donné les raisons phares qui ont motivés le gouvernement béninois a voté ce décret qui doit pourvoir alléger les coûts de l'électricité à la population béninoise. Selon le Directeur de l'Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle qualité (ANM), Loukoumanou Osséni, tout est parti du constat effectué par son département sur quelques équipements électriques (notamment les ampoules, les réfrigérateurs et les climatiseurs) qui viennent sur le marché béninois.

Ainsi, sur une ampoule de 3 watts sur laquelle nous avons effectué un test en 2018 au laboratoire, nous avons constaté qu'elle ne respecte pas les normes car sur elle ; on a eu comme résultats 13 watts, une valeur qui dépasse largement celle inscrite sur la lampe, ce qui fait que le consommateur béninois paye une facture très élevée pratiquement chaque mois. Et c'est pour réduire la consommation et le coût élevé des factures que le ministre de l'énergie en collaboration avec le MCA Bénin II ont mis en place ce projet qui a vu le jour avec le décret portant : Norme minimale de performance énergétique : introduction des équipements électriques performants au Bénin qui entrera en vigueur bientôt. Jean Claude Houssou a saisi l'occasion pour montrer l'importance d'un tel décret pour la population, ce décret assure une qualité minimale des appareils électriques importés fabriqués ou à utiliser au Bénin, à faire respecter par les fournisseurs, distributeurs, commerçants et usagers finaux les exigences relatives à l'étiquetage et à la fourniture de toutes les informations relatives aux lampes électriques et climatiseurs individuels importés, fabriqués ou à utiliser au Bénin. Pour Jean-François Tchêkpo, directeur de l'ABERME, grâce à ce décret

plus rien ne sera comme avant, avant l'arrivée des équipements électriques sur le sol béninois, il y aura une coordination et un suivi rigoureux des normes et qualités, il y aura un certificat de conformité aux normes électriques qui sera délivré et une vérification en amont et en aval de la conformité à travers le GUCE qui est un outil indispensable de nos jours. Outre ce décret qui permettra d'améliorer l'efficacité énergétique, le ministre a donné quelques conseils aux consommateurs ; parmi ces conseils, on a : j'éteins complètement les appareils électriques en quittant la maison pour le service, je ne les laisse pas en veille car même en veille ils consomment toujours de l'électricité, tous ces gestes permettront d'économiser la consommation. Rappelons qu'avant la date du 30 juin qui consacra l'entrée en vigueur dudit décret que le ministère de l'énergie et ces collaborateurs ont eu 18 mois de travail pour que toutes les dispositions requises soient prises afin que cette journée soit une journée mémorable pour le secteur énergétique béninois qui depuis l'avènement du ministre Jean-Claude Houssou est au service de sa clientèle.

F. A

### Banque mondiale/Bénin

#### 50 millions de dollars pour relancer la croissance face à la crise COVID-19



WASHINGTON, 26 juin 2020 – La Banque mondiale a approuvé aujourd'hui un financement additionnel de 50 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA)\* pour aider le Bénin à atténuer l'impact de la crise sanitaire du coronavirus dans la phase de redressement socioéconomique.

Cet appui des politiques de développement va soutenir les réformes engagées pour renforcer la gestion fiscale et de la dette, améliorer la viabilité financière du secteur de l'énergie et favoriser le développement de l'économie numérique. Il vient renforcer une première opération approuvée le 12 décembre 2019, pour promouvoir une croissance plus rapide et durable. Les réformes aideront surtout à accroître la performance et la compétitivité du secteur de l'énergie électrique, à promouvoir les sources d'énergie renouvelable et à soutenir le développement de l'infrastructure numérique et l'accès abordable au haut débit.

« La propagation du coronavirus

a induit une baisse des activités économiques, de la croissance économique du pays mais aussi des recettes de l'Etat alors qu'il doit faire face à des besoins pressants », souligne Atou Seck, responsable des opérations de la Banque mondiale pour le Bénin. « Cet appui va contribuer à combler le déficit en ressources budgétaires pour faire face aux besoins sociaux de base et du secteur productif ».

Ce financement porte désormais à environ 90 millions de dollars, le montant total alloué par la Banque mondiale au profit du Bénin pour faire face à la crise sanitaire liée au coronavirus.

Le Groupe de la Banque mondiale, l'une des principales sources de financements et de connaissances pour les économies en développement, prend des mesures rapides et de grande envergure en vue d'aider ces pays à renforcer leur action contre la pandémie. Nous nous attachons à appuyer les interventions de santé publique et à garantir la circulation de fournitures médicales de première nécessité tout en soutenant le secteur privé pour permettre aux entreprises de poursuivre leurs activités et maintenir les emplois. Nous prévoyons de déployer jusqu'à 160 milliards de dollars de financements au cours des 15 prochains mois,

afin d'aider plus de 100 pays à protéger les populations pauvres et vulnérables, soutenir les entreprises et favoriser le redressement de l'économie. Ce montant comprend 50 milliards de dollars sous forme de nouveaux dons et crédits hautement concessionnels fournis par l'IDA. L'Association internationale de développement (IDA) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Fondée en 1960, elle accorde des dons et des prêts à taux faible ou nul pour financer des projets et de programmes de nature à stimuler la croissance économique, à réduire la pauvreté et à améliorer la vie des plus démunis. L'IDA figure parmi les principaux bailleurs de fonds des 76 pays les plus pauvres de la planète, dont 39 se trouvent en Afrique. Les ressources de l'IDA permettent d'apporter des changements positifs dans la vie de 1,6 milliard de personnes résidant dans les pays éligibles à son aide. Depuis sa création, l'IDA a soutenu des activités de développement dans 113 pays. Le volume annuel de ses engagements est en constante augmentation et s'est élevé en moyenne à 21 milliards de dollars au cours des trois dernières années, 61 % environ de ce montant étant destinés à l'Afrique.



Édité par GEEK BENIN

**Directeur de publication délégué**  
Prudence SEKODO  
95 692 885

**Conseillers éditoriaux**  
Elias BEHANZIN  
Léon KOBOUDE  
Luc Aimé DANSOU

**Directeur de la rédaction**  
Hervé Prudence HESSOU

**Rédacteur en chef**  
Jesdias LIKPETE

**Rédaction**  
Ambroise AMETOWONA

**Desk Sport**  
Gaël HESSOU  
Aubin Monge BANKOLE  
Rogerio APLOGAN

**Correspondant**  
Kanon NONDICHAO  
(Abomey)  
Aristide ABIDJO (Lomé)

**Service Commercial**  
Sidoine YEHOUESSI  
(95 814 065)



## CORONAVIRUS

## 2 nouveaux décès et 25 nouveaux cas confirmés en 24 heures au Bénin



A la date du 27 juin 2020, le tableau sanitaire lié à l'infection au Covid-19 au Bénin indique un total de 1149 cas confirmés, avec 827 personnes sous traitement, 306 personnes guéries et 16 décès. Evitez les personnes qui ne croient pas en l'existence du Coronavirus ou qui ne respectent pas les gestes barrières



## An 1 de la 8ème Législature

## Les réformes engagées par Vlavonou



Le jeudi 24 octobre 2019 à l'occasion de la présentation de son 1er rapport d'activités, le Président Louis G. Vlavonou déclarait : « ... La crédibilité de notre Parlement dépend également de la qualité et de la performance de son administration. C'est pourquoi, la huitième législature s'emploiera à faire de celle-ci, l'une des plus modernes et des plus performantes de notre sous-région, en engageant avec courage et détermination une réforme organisationnelle ».

Quelques mois avant, le 27 Juin 2019 précisément, à sa cérémonie d'investiture, dans un contexte marqué par une tension politique post-électorale et un état peu reluisant des finances de l'Assemblée nationale, il ajoutera : « La huitième législature est celle de tous les défis ». Et le diagnostic fait, a justement révélé que les défis en question sont au niveau de l'administration parlementaire et au niveau du travail des députés.

En douze (12) mois de gestion sous la coupole du Président Louis G. Vlavonou, ces premiers défis ont été relevés à travers la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes, une dizaine environ. Morceaux choisis !

Une administration plus performante pour ouvrir le bal des réformes

Une meilleure gestion administrative (ressources humaine, financière et matérielle) : c'est la première tâche à laquelle s'est attelé le Président Louis G. Vlavonou en nommant pour la première fois dans l'histoire du Parlement béninois post 1990, un pur produit de cette administration comme Secrétaire Général Administratif (SGA) en la personne de Mariano Ogoutolou.

Et pour aller au bout de ce chantier de « L'homme qu'il faut à la place qu'il faut », un redéploiement du personnel a été opéré suite aux travaux d'une commission mise en place à cette fin. « ...Ce redéploie-

ment qui, pour la première fois ne s'est pas passé dans les quatre murs d'un quelconque patron a été suffisamment transparent et a permis aux fonctionnaires parlementaires de se retrouver dans leur domaine de compétence. » dira le Secrétaire Général Administratif Mariano Ogoutolou. Un autre fait marquant de la gouvernance Vlavonou au plan administratif est l'instauration du cérémonial des couleurs tous les lundis matins avec périodiquement, des échanges autour des valeurs patriotiques et civiques. Par ailleurs, il faut noter dans ce registre administratif, le déblocage des actes d'avancement dans la carrière des fonctionnaires parlementaires

L'an 1 de la 8ème Législature est aussi marqué par la création de l'Institut Parlementaire du Bénin (IPAB), une structure qui se veut un laboratoire de réflexions et qui est née de la transformation institutionnelle de l'ex-Cellule d'Analyse des Politiques de développement de l'Assemblée Nationale (CAPAN).

Des réformes pour l'assainissement des finances publiques à l'Assemblée nationale

L'autre réforme instaurée par le Président Louis G. Vlavonou à l'Assemblée nationale et approuvée par tous, est l'assainissement des finances publiques. En effet, faisant l'état des lieux, le président de la 8ème Législature a fait le constat que les dispositions de la loi 2009-02 portant Code des marchés publics en République du Bénin n'ont pas connu d'application jusqu'à sa prise de fonction à la tête de l'Assemblée nationale. Et c'est pour palier cette situation favorable à la corruption et autres formes de mal gouvernance, qu'il a créé deux (02) organes chargés de la gestion des marchés publics. Avec la 8ème Législature, l'Assemblée nationale dispose désormais dans la chaîne de ses

dépenses publiques, d'une Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et d'une Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP).

Sur ce chantier de la bonne gouvernance financière à l'Assemblée nationale, il est noté avec satisfaction qu'en un (01) an de gestion, l'Administration Vlavonou a procédé à l'apurement des redevances de l'IPTS, celles de la CNSS et du FNRB et veille à leur reversement régulier et à bonne date depuis lors.

Un nouveau visage de l'hémicycle

Les réformes entreprises au niveau du travail parlementaire n'ont pas tardé à porter les fruits escomptés. Depuis douze (12) mois, le constat est là : la ponctualité est devenue la règle d'or et le taux d'absentéisme a fortement baissé. Cette assiduité est traduite dans les actes par la riche production législative notée un (01) an après l'avènement de la 8ème Législature. Environ une cinquantaine de textes de lois ont été examinés et votés par les députés sous la houlette du Président Louis G. Vlavonou. Il s'agit des autorisations de ratification, et des lois d'importance telles que la loi n° 2019-40 portant révision de la Constitution du 11 décembre 1990, la loi n° 2019-39 portant amnistie des faits criminels liés aux élections législatives d'avril 2019 ; la loi n° 2019-41 portant modification et complétant la loi n° 2018-23 du 17 septembre 2018 portant charte des partis politiques ; la loi n° 2019-43 portant code électoral ; la loi n° 2019-44 portant financement public des partis politiques ; la loi n° 2019-45 portant statut de l'opposition ; la loi n° 2019-06 portant code pétrolier en République du Bénin...

La production législative de la 8ème Législature sur la période en référence, c'est aussi l'examen et l'adoption il y a quelques jours, de six (06) lois qui portent sur la politique sécuritaire du Bénin et qui ambitionnent d'améliorer les conditions de vie et de travail des Forces de Défense, de Sécurité et assimilés. La dernière réforme engagée par la 8ème Législature pour un parlement de type nouveau est la révision du Règlement Intérieur de l'Assemblée nationale. Les travaux de la commission en charge de ce dossier sont très avancés et une plénière s'y penchera dans les tous prochains jours pour son examen et son adoption.

J-Marc Aurel AGOSSOU

## Editorial

## L'école de la pipe, de la drogue et des partouzes

Les Béninois ont été très choqués cette semaine avec les vidéos des élèves de certains collèges de Cotonou. Des vidéos obscènes réalisées dans les enceintes des collèges avec les apprenants en uniforme. Jeux sensuels et sexuels, drogue, cigarette : tout y apparaît. La démission des parents : l'une des premières causes de la dépravation des adolescents et jeunes. Les parents ne jouent plus leurs rôles d'éducateurs comme il faut parce que très occupés parfois pour chercher de quoi nourrir ces derniers. Les réseaux sociaux dévoilent aujourd'hui le vrai visage du monde. Le tableau est tellement sombre que l'on se demande parfois si la fin du monde n'est pas proche. Les viols, les agressions, la dépravation, la prostitution, la drogue, les sextape semblent être aujourd'hui le quotidien de la grande partie des jeunes et adolescents. Il y a quelques années beaucoup savaient qu'il existait chez certains adolescents et jeunes des comportements immoraux mais n'avaient pas l'occasion de le vivre. Aujourd'hui on le vit en direct via les réseaux sociaux, la plaie est plus profonde qu'elle ne paraît. La démission des parents, l'accès aux réseaux sociaux, les telenovelas, le laxisme des parents, les mauvaises fréquentations la pauvreté... Les ministres en charge de l'éducation ont pris leurs responsabilités, les collèges concernés ont tenu des conseils de discipline et ont infligé des sanctions mais tout cela n'effacera pas la honte des parents de ces élèves qui apparaissent dans les vidéos. C'est le début de la descente aux enfers de ces élèves. Après les punitions il faudrait penser à les faire suivre par les spécialistes pour leur éviter de sombrer.

HPH

## LE GEAI BLEU

La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène



## Du bon usage du nom, « Yabi » et du prénom, « Charles »

Les faits : L'Ong Bénin Diaspora Assistance fait une grogne suite à une enquête diligentée par elle-même dans la commune de Ouèssè dans une affaire qu'il convient d'appeler le « Satom-gasoilGate ». Le récit publié par le président de l'Ong, M. Médard Koudébi sur les réseaux sociaux indexe un individu sans autre précision du nom de « Yabi Charles ». L'information fait le tour du monde. Tous ceux qui s'appellent « Yabi Charles » au Bénin sont interpellés par coup de téléphone et messages divers par leurs amis, collègues et hiérarchies. La toile s'embrase. Les hommes de l'ère culturelle Nagot du Bénin qui portent le nom, « Yabi » et le prénom, « Charles » sont regardés d'un mauvais œil. Un week-end, celui du vendredi 08 mai au dimanche 10 mai 2020 était ce lui de toutes les indignations et de tous les soupçons. Le Président de l'Ong Diaspora a-t-il mesuré toutes les conséquences et désagréments qui consistent à jeter en pâture, un nom et prénom sans aucune autre forme de précision ? Il se pose alors un problème de rédaction des résultats d'enquêtes de grogne.

**Quand on tape : « Yabi Charles » dans le moteur de recherche « Google », cet identifiant renvoie à des personnalités diverses : Forestier, Universitaire, architecte, Médecin, élève etc....**

On peut bien comprendre que l'auteur du récit d'enquête de grogne ne soit ni un journaliste ni un agent assermenté aux règles de rédaction strictes. Sinon, la moindre des choses est de décrire l'intéressé par sa profession ou son âge. Quand on tape : « Yabi Charles » dans le moteur de recherche « Google », cet identifiant renvoie à des personnalités diverses : Forestier, Universitaire, architecte, Médecin, élève etc.... C'est d'ailleurs pour éviter ces confusions et créer des torts inconsciemment à des honnêtes gens qu'il est recommandé de la prudence dans l'appellation sans ambages des noms des gens quand on n'a pas de précisions déterminantes pouvant conduire à cibler l'individu présumé receleur. Deux précautions valent mieux qu'une. A s'y méprendre, un travail sérieux comme celui réalisé par l'Ong de M. Médard Koudébi peut créer des maux parce que les mots choisis ou omis ont fait des ombrages. Ceci vaut bien une mise au point afin que la rédaction des rapports de grogne de l'Ong Diaspora soit tout simplement professionnelle. Notons qu'aux dernières nouvelles, l'Ong Diaspora s'est rattrapée avec un résumé de sa grogne par l'usage de l'expression, « Un certain Charles ». Dossou trop tard ! Le désagrément est déjà fait.



## Les déviances sur les réseaux sociaux

### Sommes-nous entrain d'assister à une déshumanisation ?

Aujourd'hui, les réseaux sociaux sont devenus un outil de communication très puissant, le partage de photos et de vidéo est très fréquent. Parfois pour la même vidéo ou photo, on a des versions différentes. Même si aujourd'hui les réseaux sociaux sont incontournable voire indispensable, il faut reconnaître qu'ils ont des aspects négatifs qui prennent le pas sur ceux positifs. On a l'impression que le fait de se cacher derrière son ordinateur ou son portable fait pousser des ailes à beaucoup de personnes. On se retrouve face à certaines images et vidéos sur les réseaux sociaux qui choquent sérieusement. On retrouve des vidéos où des personnes sont en difficulté et au lieu de leur porter secours, on préfère filmer pour faire le buzz. La vie est sacrée et l'on est étonné de voir des personnes censées être des humains avoir des comportements aussi insensés face à leurs semblables en difficulté. La mémoire des morts même n'est pas épargnée par le vent des réseaux sociaux qui souffle car on voit circuler des photos de personnes décédées dans des accidents de circulation qui font le tour de la toile. Une personne sensible et normale peut-elle s'arrêter sur la voie et prendre la photo d'une personne décédée dans un accident de la route et la publier ? Certaines familles ont su qu'ils ont perdu un des leurs en tombant sur une photo de ce dernier sur les réseaux

sociaux, imaginez le choc, sans aucune préparation psychologique. Parfois les images de l'accident sont si épouvantables à cause des corps déchiquetés et pourtant, des gens prennent des photos pour poster. L'autre chose qui laisse sans voix, c'est les vidéos de certains enfants en mauvaise posture qui circulent à longueur de journée. Il est vrai que les vidéos comiques des enfants font beaucoup rire, mais voir des enfants dans des postures qui ne sont pas de leurs âges dans les vidéos qui circulent fait réfléchir. Les comportements qui devraient faire réfléchir les parents sur la qualité de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants sont plutôt étalés au grand jour comme si c'était la chose la plus normale. Quand ces enfants que l'on encourage dans les bêtises au lieu de les sanctionner deviendront des cas sociaux demain, l'on cherchera à accuser X ou Y, l'on oubliera même qu'il fut un moment où on l'avait pris en vidéo pour partager sur les réseaux sociaux, ce qui lui a fait croire qu'il faisait quelque chose de bien. La recherche du buzz ne doit en aucun cas prendre le pas sur l'éducation. Le plus grave c'est quand la personne est prise en photo ou filmée à son insu pour être exposée aux railleries sur les réseaux sociaux. D'aucuns se disent qu'ils le font juste pour rire, mais est-ce qu'ils imaginent l'état de la personne exposée qui peut lire les différents

commentaires, imaginent-ils l'état mental de cette personne qui est exposée, pensent-ils à la souffrance qu'elle pourrait ressentir, la dépression qu'elle pourrait vivre, ou encore le suicide qu'elle pourrait faire si elle n'est pas forte d'esprit. Mais évidemment que ceux qui s'adonnent à cette tâche ne pensent à rien de tout ça, pour eux, le buzz compte plus que tout. Certaines fois, c'est un montage de toute pièce qui est fait avec la photo d'un individu à qui l'on veut nuire et beaucoup de naïfs se mettent à partager sans au préalable s'assurer de la véracité des faits. Les réseaux sociaux détruisent la vie de certaines personnes, faites attention à ce que vous partagez, ayez un peu de sensibilité dans votre utilisation de ces réseaux pour ne pas devenir complices sans le savoir de la déchéance d'autrui. Il est vrai qu'on ne peut vivre aujourd'hui sans se connecter aux réseaux sociaux, mais il est aussi vrai qu'on peut faire en sorte d'utiliser de façon positive ces réseaux sociaux. Comme l'a su bien dire Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », alors mettons un peu de conscience dans l'utilisation des réseaux sociaux et ne laissons pas ces nouvelles technologies de l'information et de communication nous enlever notre humanité.

Karimath Foumilayo  
LAWANI

## Se protéger contre le corona virus au Benin

### Faut-il utiliser le gel hydro alcoolique ou se laver les mains au savon ?

Les clarifications de Docteur Gildas Agodopkessi, spécialiste des maladies respiratoires, tabacologue et Professeur à l'Université d'Abomey Calavi. Se laver les mains souvent ou utiliser le gel hydro alcoolique en permanence. Entre le lavage des mains et l'utilisation du gel hydro alcoolique, le lavage des mains est la meilleure méthode. Le lavage des mains permet d'immobiliser le germe et de le laver, de s'en débarrasser alors que le gel fixe les germes et les détruit. Lorsqu'on a le choix entre se laver les mains et utiliser le gel

hydro alcoolique il faut privilégier le lavage des mains à l'eau et au savon. Le gel est indiqué dans les situations où on ne peut pas rapidement se laver les mains et donc on utilise le gel en attendant d'avoir une source d'eau pour se laver les mains. Il faut noter que le gel hydro alcoolique sur certaines peaux peut avoir des réactions d'intolérance, il peut détruire les autres germes, des germes qui sont normalement sur la peau et la protègent ce qu'il ne faut pas perdre de vue. Il y a des germes qu'on appelle germes saprophytes qui sont sur la peau et qui nous

protègent. Le gel hydro alcoolique en tuant le virus va tuer les autres germes et son utilisation accrue peut présenter des risques. Il est bon d'avoir le gel hydro alcoolique autorisé vendu en pharmacie, pas n'importe lequel surtout par ces temps où la spéculation des commerçants peut s'en mêler. Pour finir il faut prioriser le lavage des mains à l'eau et au savon, le faire régulièrement, le gel hydro alcoolique sera réservé aux situations où on n'a pas accès à l'eau.

Karimath Foumilayo  
Lawani

Assemblée Générale électorale du Réseau des patrons de Web TV au Bénin :

## Chamss-Deen BADAROU élu Président



Discours de Chamss-Deen BADAROU, Président élu du REPA WEB TV BÉNIN

**Bohicon, le 27 juin 2020**  
**Chères consoeurs, chers confrères.... je dirai chers sœurs et frères.**

**Après notre séjour de deux jours dans la belle ville carrefour, Bohicon, nous voici au terme de nos travaux. Des travaux suivis de riches échanges qui se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse, confraternelle et fraternelle, avec à la clé l'élection d'un nouveau bureau que ma modeste personne a le privilège de présider.**

**À l'unanimité, vous m'avez témoigné votre confiance par votre vote. Je me sens vraiment honoré.**

**Au nom des membres du bureau installé, je vous en sais gré et vous remercie très sincèrement.**

**Chères consoeurs, chers confrères,**

**Le chrono tourne, et c'est parti pour deux ans. Plaise au Tout Puissant, le bureau élu et installé ne vous décevra pas.**

**En attendant une feuille de route officielle avec des actions clairement définies, laissez moi vous dire que ma plus grande ambition est de voir le Réseau des Patrons de Web-TV au Bénin (REPA WEB-TV) disposer de son siège national équipé et d'un véhicule. Nous allons nous y mettre, comp-**

**tant sur le dévouement de tout un chacun de nous. Chers consoeurs, chers confrères, nos travaux se sont déroulés autour du thème : " \*Les Web TV et la dure réalité de la non reconnaissance de leur existence légale\* ".**

**Et oui, c'est une préoccupation majeure pour nous promoteurs de Web TV quand on sait que depuis au moins deux ans, la plupart ont fait les formalités administratives qui, jusqu'à ce jour n'ont eu de suite auprès de l'institution faïtière de régulation. Nous allons également prendre à bras le corps ce dossier. Des démarches seront donc menées auprès de l'institution. Pour finir, un sincère merci au comité directeur notamment au dynamique président Hervé Darius HOUNTONDI qui a oeuvré pour que cette Assemblée générale électorale qui a permis le renouvellement du bureau de notre association, se déroule dans de très bonnes conditions. À ceux qui hésitent encore à rejoindre le réseau, je leur dirai qu'il est temps qu'ils se décident. Une fois de plus, merci à chacun, merci à tous. Bon week-end et bon retour chez nous.**

**NOUVEAU BUREAU EXECUTIF DU RESEAU DES PATRONS DES WEB TV DU BENIN**

1. **Président :**  
**\*Chamss-deen BADA-ROU\* (Guérite Tv Monde)**
2. **1er Vice-président :**  
**\*Barnabas Orou KOU-MAN\* (Daabaaru TV)**
3. **2ème Vice-présidente :**  
**\*Pesce HOU-NYO\* (Reporter Bénin Monde)**
4. **Secrétaire Général :**  
**\*Dias AÏSSI\* (Blue Diamond TV)**
5. **Secrétaire Général Adjoint :**  
**\*Christophe DJOSSOU\* (KINGO TV)**
6. **Trésorier Général :**  
**\*Camor ADIGNON\* (ICÔNE TV)**
7. **Trésorier Général Adjoint :**  
**\*Angelo AZAG-BA\* (Gbétché Web TV)**
8. **Organisateur Général :**  
**\*Abd'el Khader ACHIROU\* (ESAE TV)**
9. **Organisateur Général Adjoint :**  
**\*Bienvenu EHOU\* (Sirène TV)**
10. **Responsable à la Communication :**  
**\*Ilias ADELEKE\* (Orbite TV)**
11. **Responsable aux affaires sociales :**  
**\*Gérard AKOTEGNEON\* (Royal TV)**

**COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**Commissaire Général :**  
**\*Darius Hervé HOUNTONDI\* (HM Média d'Afrique)**  
**Commissaire Général Adjoint :**  
**\*Sylvester Béhanzin\* (Soleil TV)**  
**Rapporteur :**  
**\*Alban MEVO\* (Nasuba TV)**

**\*COORDINATIONS REGIONALES\***

1. **Atlantique – Littoral :**  
**\*Martial AKPA-CHOSSOU\* (Bonheur Média TV)**
2. **Ouémé-Plateau :**  
**\*Hortense OGOU-DIKPE\* (Moxid TV)**
3. **Borgou – Alibori :**  
**\*Jean N'dah N'KOUËI\* (MP-Vision TV)**
4. **Mono – Couffo :**  
**\*Wilfred HOUESSOU-GA\* (Pacifique TV)**
5. **Atacora – Donga :**  
**\*Arnaud N'TCHA\* (KASSOUA TV)**

**Médiateur :**  
**\*Régis VIDE-GLA\* (RDV MEDIA)**

**Président d'honneur :**  
**Sidikou KARIMOU**

**Assemblée Générale Elective- Bohicon, le 27 Juin 2020**



# Code de déontologie de la presse béninoise

## Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. ns des instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, priment toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

## Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont :

Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

### Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

### Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexacts publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

### Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

### Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

### Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la difamation, l'injure et les accusations sans fondement.

### Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

### Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

### Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

### Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

### Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

### Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

### Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct " ou d'un " direct ", d'éléments d'information ou de publicité.

### Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

### Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

### Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

### Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

### Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste

### Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

### Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

#### Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

### Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

### Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

### Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, oeuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

### Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

### Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

### Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005



Lions Club Cotonou SAPHIR

# Abdoulaye Bacharou pour un nouveau départ dans l'innovation



L'exercice 2019-2020 du Lions Club Cotonou SAPHIR est arrivé à son terme. La nouvelle équipe a accepté la charge 2020-2021 avec à sa tête le Lion Abdoulaye Bacharou qui a un certain nombre de propositions pour sortir le club de son statut actuel en misant sur certaines innovations ce samedi à Gbèdjromédé. Procéder à l'analyse des forces et des faiblesses de notre club. Cet exercice nous permettra de détecter les problèmes éventuels et de les corriger pour mieux préparer l'avenir ; Organiser des séances régulières de formation, lors des réunions statutaires, afin que les nouveaux Lions soient bien formés, plus motivés et plus efficaces. Puis nous devons recruter des lions de qualité pour accroître l'effectif ; Rendre plus visible le Club en faisant connaître au public nos actions et les bénéfiques qui en découlent. A cet effet nous établirons un lien et un partenariat avec les medias. Cela ne pourra être que bénéfique pour nos actions de recrutement et de collecte de fonds. C'est aussi un moyen pour nous de partager nos bonnes pratiques et renforcer la cohésion entre les membres. Etre aux côtés des jeunes des écoles et collègues dans le domaine éducatif pour leur apporter notre soutien dans le cadre de la rentrée scolaire ; mettre l'accent sur la salubrité, la protection et l'embellissement de l'environnement en associant les élus locaux durant ce mandat ; participer à la journée de la Canne Blanche dans le cadre de l'œuvre sur la vue ; Faire des réunions conviviales à nos amis, histoire de sortir du cadre de travail habituel; accompagner les pensionnaires du centre psychiatrique Jaco avec quelques médicaments, des vivres et des vêtements ; construire d'une unité de salle de soin et d'une cantine scolaire à Pobè ; participer aussi aux actions qui auront lieu dans la zone 22 et travaillera en commun avec les autres Clubs, renforçant ainsi nos liens d'amitié et aussi éviter les duplicatas d'œuvres et la perte de ressources et d'énergie ; poursuivront les Œuvres pérennes se comme déjà initiés par mes prédécesseurs que ce soit dans les domaines de la santé, avec un accent particulier sur le diabète, et la vue sans oublier le Cancer infantile et la faim. Voilà décliné de propositions concrètes énoncées par la nouvelle équipe dirigeante du Lions Club Cotonou SAPHIR. En effet, c'est au cours d'une cérémonie ce samedi à Cotonou que Abdoulaye Bacharou et son équipe constituée du ont lancé les jalons d'une mandature projetées comme celle de l'apaisement après quelques temps de tumultes. La présidente de la zone 22, Corine Anani en installant ce nouveau président a souhaité que tous les moyens soient mis

à disposition par ce dernier et son équipe pour relever le club des difficultés qu'il traverse actuellement. «Il me faudra de la patience, j'en suis conscient; l'indulgence de mes prédécesseurs, la créativité et le dynamisme de tous les Lions du club. Lorsque ce sera nécessaire je ferai appel aux Past presidents qui de par leurs expériences m'aideront sûrement à trouver des solutions aux problèmes qui ne manquent pas dans ce monde en perpétuelle mutation. Diriger un club, c'est un travail d'équipe, et je suis confiant que tous ensemble nous allons prendre notre part de responsabilité pour une autre passionnante aventure du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021» a souligné Abdoulaye Bacharou, le nouveau président dans son discours d'acceptation. Son prédécesseur, a pour sa part en lui transmettant le maillet, la cloche et la charte du club souhaité un bon mandat moins tumultueux que le sien. Il faut noter qu'à cette cérémonie le bureau sortant a présenté son rapport d'état du club et a récompensé les membres les plus méritants, à jour vis-à-vis des cotisations du club et les plus assidus.

## Lire le discours d'acceptation du nouveau président Abdoulaye Bacharou.

*Chère amie IPZ Corine ANANI*

*Cher ami PZ Angelo GBEHA*

*Chers amis Officiels et Past Officiels*

*Chers amis Saphiriens, chers Amis Lions, Lionnes et conjoints*

*Distingués Invités, Mesdames et messieurs En entrant au Lions Club Cotonou SAPHIR le 21 mai 2016, j'ai tout de suite compris que lorsqu'on a l'honneur de porter l'insigne Lions on devrait un jour assumer la présidence !*

*Ce jour est enfin arrivé et c'est avec beaucoup d'enthousiasme, d'émotion et de fierté que je m'adresse à vous ce matin.*

*Fier que mon Club m'ait jugé digne d'assumer cette responsabilité que j'accepte avec humilité.*

*Après mon intronisation, j'ai commencé laborieusement car j'étais retenu par d'autres engagements sociaux mais au fil des mois, j'ai tissé des liens d'amitié avec beaucoup d'entre vous qui m'ont encouragé à m'investir graduellement dans les actions du Club, et ai fini par accepter d'assumer le poste de délégué SEL en 2016, de secrétaire 2017, de DVD en 2018, de PVP en 2019.*

*Je voudrais ici remercier les Lions (tu peux citer des noms) pour leurs soutiens dans mes différentes fonctions depuis la création du club. Aujourd'hui je peux dire que j'ai grandi sur le plan personnel, j'ai paré à certaines lacunes; ce qui me permet d'aborder plus sereinement l'avenir avec les responsabilités de Président du Club. Je suis conscient que je prends la succession d'hommes et de femmes exceptionnels. Arriver à leur hauteur est un défi mais croyez bien que je ferai tout ce qui est possible pour y parvenir. Sinon essayer de mieux faire.*

*Je suis un fervent partisan d'une nouvelle approche du leadership qui encourage chaque élément à marcher côte à côte plutôt que de suivre aveuglément à la trace. Je demanderai aux membres du Club, de*

*m'aider dans cette tâche, de me conseiller dans les moments de doute, de me guider quand je m'écarte du vrai lionisme, seul gage d'une amitié sincère et vraie.*

*Il me faudra de la patience, j'en suis conscient; l'indulgence de mes prédécesseurs, la créativité et le dynamisme de tous les Lions du club. Lorsque ce sera nécessaire je ferai appel aux Past présidents qui de par leurs expériences m'aideront sûrement à trouver des solutions aux problèmes qui ne manquent pas dans ce monde en perpétuelle mutation. Diriger un club, c'est un travail d'équipe, et je suis confiant que tous ensemble nous allons prendre notre part de responsabilité pour une autre passionnante aventure du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.*

*Après tout, nous œuvrons tous pour la même cause, n'est-ce pas mes chers amis? Chaque Président a son style propre à lui, sa façon d'agir mais la force du Lionisme c'est la continuité dans la diversité des hommes et des femmes unis pour aider les plus démunis de notre société.*

*Pour moi, chers amis, seul le travail d'équipe me paraît motivant, et je compte sur la participation renforcée de tous les membres de Saphir.*

*« L'innovation et la créativité » vont être les piliers de mon année de présidence.*

*Notre programme d'activité pour le mandat 2020 – 2021 sera comme suit :*

*\*Nous procéderons à l'analyse des forces et des faiblesses de notre club. Cet exercice nous permettra de détecter les problèmes éventuels et de les corriger pour mieux préparer l'avenir.*

*\*Nous organiserons des séances régulières de formation, lors des réunions statutaires, afin que les nouveaux Lions soient bien formés, plus motivés et plus efficaces. Puis nous devons recruter des lions de qualité pour accroître l'effectif*

*\* Rendre plus visible le Club en faisant connaître au public nos actions et les bénéfiques qui en découlent. A cet effet nous établirons un lien et un partenariat avec les medias. Cela ne pourra être que bénéfique pour nos actions de recrutement et de collecte de fonds. C'est aussi un moyen pour nous de partager nos bonnes pratiques et renforcer la cohésion entre les membres.*

*\*Dans le domaine éducatif nous serons aux côtés des jeunes de nos écoles et collègues pour leur apporter notre soutien dans le cadre de la rentrée scolaire.*

*\*Nous allons, durant ce mandat, mettre l'accent sur la salubrité, la protection et l'embellissement de l'environnement en associant les élus locaux.*

*\*Nous allons également participer à la journée de la Canne Blanche dans le cadre*

*de l'œuvre sur la vue.*

*\*Nous promettons des réunions conviviales à nos amis, histoire de sortir du cadre de travail habituel.*

*\* Nous allons accompagner les pensionnaires du centre psychiatrique Jaco avec quelques médicaments, des vivres et des vêtements.*

*\* Comme projet d'envergure nous envisageons la Construction d'une unité de salle de soin et d'une cantine scolaire à Pobè.*

*\*Le Club participera aussi aux actions qui auront lieu dans la zone 22 et travaillera en commun avec les autres Clubs, renforçant ainsi nos liens d'amitié et aussi éviter les duplicatas d'œuvres et la perte de ressources et d'énergie.*

*\* Les Œuvres pérennes se poursuivront comme déjà initiés par mes prédécesseurs que ce soit dans les domaines de la santé, avec un accent particulier sur le diabète, et la vue sans oublier le Cancer infantile et la faim.*

*Mes chers amis,*

*Nous ne chercherons pas à réinventer la roue, mais allons-nous investir un peu plus dans le service. Plus d'effort et un peu plus de créativité.*

*Être LIONS oblige, entre autre à être, ACTIF dans l'action, LOYAL dans le service et ENTHOUSIASTE dans son investissement, pour améliorer le sort de notre société.*

*Je demande à l'équipe qui animera cette année de me rejoindre :*

- Lions Hiram TESSI: Secrétaire.
- Lions Alexis Hountondji : Trésorier
- Lions Carole Kploguedé : Chef de protocole

*Merci à vous mes amis qui avez accepté de partager les responsabilités,*

*J'aimerai, au passage, remercier sincèrement une fois de plus (les amis à remercier) pour tous leurs conseils et soutien.*

*Merci aux Lions, Lionnes, et conjoints qui, par leur engagement, contribuent largement à la réussite de nos actions. Finalement je voudrais remercier en particulier mon épouse qui me soutient dans toutes les actions lions et qui sera sans aucun doute ma force primaire en cette année de présidence.*

*Faire partie d'un Club est un Honneur, en devenir le Président est un redoutable Honneur !*

*Chers Amis Lions et Distingués Invités, J'accepte avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité la Présidence du Lions Club Cotonou Saphir.*

*Je vous remercie de la confiance placée en moi, je vous renouvelle ma promesse de faire de mon mieux pour ne pas vous décevoir...*

*Sincères amitiés.*

Aboudoulaye BACHAROU (2020-2021)





## Promptitude du service technique de la SBEE suite à la perturbation de la ligne de dessert de Djominhoutin Jacques Paradis rassure la clientèle

Les populations d'une partie de Cotonou notamment la zone de Djominhoutin ont connu le vendredi dernier, une perturbation dans la fourniture de l'énergie. Une situation qui a été rétablie quelques heures plus tard avec un renouvellement des installations. Invités dans le 20h de l'ORTB, le directeur régional Littoral Roger Gbègan et le directeur de la SBEE, Jacques Paradis ont rassuré les populations du rétablissement de la situation tout en déclinant les projets futurs pour assurer un service de qualité à l'endroit des populations.



« Effectivement le vendredi passé aux environs de 19h nous avons enregistré une perturbation sur la ligne moyenne tension qui dessert Djominhoutin. Je voudrais parler des localités des pays bas, de l'école Montaigne, de l'ambassade du Japon, de l'Ambassade de la Chine, la Banque Mondiale, les villas présidentielles etc », a fait savoir le directeur régional Zone Littorale de la SBEE. Il fait savoir qu'au même moment que le désagrément a été constaté, « Nous avons dépêché aussitôt notre équipe technique qui est allée faire la reprise d'alimentation ». Malheureusement, il indique que « on a constaté que la panne se situe entre l'Ambassade de la Chine et l'Ambassade du Japon. Donc pour faire ce dépannage, il faut casser la nouvelle route qui est en train d'être faite. Ce qui n'est pas possible. C'est la première difficulté ».

L'autre option selon le Roger Gbègan est celle d'alimenter la zone à partir du poste d'Erevan. « L'équipe s'est dirigée là-bas, on a fermé le circuit, on a constaté un déclenchement. Ça veut dire que la ligne est encore en défaut. Notre camion de détection des pannes est actuellement en réparation ». En fin de compte, « la seule option que nous avons à cet endroit est de creuser le long du câble qui quitte Erevan vers l'Ambassade des Pays-Bas », explique-t-il. Ce qui d'ailleurs été fait de la nuit jusqu'au samedi matin. Roger Gbègan fait savoir que dans cette fouille, trois boîtes défectueuses ont été constatées suivies de leur remplacement aux environs de 11h midi. Après voir refermé le circuit, le directeur régional Littoral fait savoir qu'il y a encore déclenchement. « C'est à partir de cela que j'ai décidé de remplacer tout le circuit, tous les câbles depuis le poste de Erevan en passant par le poste de 3S, le premier nouveau poste posé dans le cadre du boulevard de la Marina, le deuxième poste aussi et le poste des Pays-Bas ». Ainsi, il rassure qu'aujourd'hui tout est rétabli depuis samedi zéro heure. « Nous avons un réseau neuf. Nous avons préféré opter pour cette solution définitive que de remplacer les boîtes de jonction chaque fois et qu'ils vont nous poser de problèmes encore à l'avenir », a-t-il indiqué.

Autre chose est « qu'avec l'accord du DG, à partir du Lundi prochain nous allons entreprendre de remplacer les anciens câbles le long de la route qui est en train d'être construite, je voulais parler du boulevard de la Marina. Nous allons remplacer les an-

ciens câbles depuis Erevan jusqu'au niveau du Port. Et ce sera la deuxième étape. Il y aura donc de petites coupures. Nous profitons pour déjà présenter nos excuses pour les désagréments aux clients concernés ». La troisième étape selon Roger Gbègan est le remplacement des équipements électriques, des cellules interrupteurs, des cellules protecteurs et des disjoncteurs. Toute chose qui au finish favorisera une stabilité dans la fourniture de l'énergie électrique dans cette zone.

Jacques Paradis Directeur général de la SBEE rassure les populations des nombreuses actions en cours pour régler définitivement ces dysfonctionnements. A l'en croire, « Il y a déjà plusieurs projets en cours pour pouvoir alimenter les clients et améliorer dans certaines zones les équipements qui ne sont pas nécessairement adéquats ». Il indique que plusieurs projets seront réalisés et seront mis en service durant les deux prochaines années. « D'ici là il faut vivre avec les désagréments parce que ce sont des erreurs électriques. Il y a des perturbations parce qu'il y a beaucoup de travaux qui se déroulent dans la ville de Cotonou et malheureusement parfois il y a des câbles qui sont piochés et des interrupteurs atteints donc on doit intervenir pour corriger. Comme Cotonou est en progression du côté des aménagements on participe activement afin de suivre l'évolution des travaux dans la ville de Cotonou pour l'amélioration des conditions des populations », a expliqué Jacques Paradis. Il fait savoir que d'autres actions sont menées tant à l'interne que sur les installations pour mieux servir les clients. Pour lui, « le gouvernement s'est investi pour trouver l'ensemble des moyens nécessaires et nous on accompagne le ministère de l'énergie et le gouvernement à faire en sorte qu'on puisse améliorer l'ensemble de la desserte du côté de la population ».

EXTRAITS...

**Propos de Roger Gbègan, Directeur régional littoral SBEE**

« Effectivement le vendredi passé aux environs de 19h nous avons enregistré une perturbation sur la ligne moyenne tension qui dessert Djominhoutin. Je voudrais parler des localités des pays bas, de l'école Montaigne, de l'ambassade du Japon, de l'Ambassade de la Chine, la Banque Mondiale, les villas présidentielles etc. Nous avons dépêché

aussitôt notre équipe technique qui est allée faire la reprise d'alimentation et on a constaté que la panne se situe entre l'Ambassade de la Chine et l'Ambassade du Japon. Donc pour faire ce dépannage, il faut casser la nouvelle route qui est en train d'être faite. Ce qui n'est pas possible. C'est la première difficulté.

Nous avons une seule option. Celle d'alimenter la zone à partir du poste d'Erevan. L'équipe s'est dirigée là-bas, on a fermé le circuit, on a constaté un déclenchement. Ça veut dire que la ligne est encore en défaut. Notre camion de détection des pannes est actuellement en réparation. La seule option que nous avons à cet endroit est de creuser le long du câble qui quitte Erevan vers l'Ambassade des Pays-Bas. Nous avons creusé toute la nuit jusqu'au samedi matin. On a trouvé trois boîtes défectueuses et on les a remplacés aux environs de 11h midi. On a refermé le circuit. Il y a encore déclenchement. C'est à partir de cela que j'ai décidé de remplacer tout le circuit, tous les câbles depuis le poste de Erevan en passant par le poste de 3S, le premier nouveau poste posé dans le cadre du boulevard de la Marina, le deuxième poste aussi et le poste des Pays-Bas. Si vous comptez ça fait cinq postes. Donc on a essayé ce samedi de remplacer les nouveaux câbles entre les cinq postes cités. Cela a pris du temps. Aujourd'hui tout est rétabli depuis samedi zéro heure. C'est pour vous dire que nous avons une série de difficultés.

Je voudrais revenir sur la zone d'asphaltage ou il y a des fourreaux où avant de faire passer les nouveaux câbles, c'est la croix et la bannière. Finalement cela a été fait. Voilà donc ce que nous avons fait u cours de cette perturbation et j'avoue que la situation est rétablie définitivement et aujourd'hui au niveau de la zone Erevan jusqu'au niveau de l'Ambassade des Pays-Bas, nous avons un réseau neuf. Nous avons préféré opter pour cette solution définitive que de remplacer les boîtes de jonction chaque fois et qu'ils vont nous poser de problèmes encore à l'avenir.

Avec l'accord du DG, à partir du Lundi prochain nous allons entreprendre de remplacer les anciens câbles le long de la route qui est en train d'être construite, je voulais parler du boulevard de la Marina. Nous allons remplacer les anciens câbles depuis Erevan jusqu'au niveau du Port. Et ce sera la deuxième étape. Il y aura donc de petites coupures. Nous profitons pour déjà présenter nos excuses pour les désagréments aux clients concernés.

La troisième étape maintenant c'est le remplacement des équipements électriques. Je voudrais parler des cellules interrupteurs, des cellules protecteurs et des disjoncteurs. Donc si on finit avec la dernière étape, vous verrez qu'il y aura une stabilité dans la fourniture de

l'énergie électrique dans cette zone. »

**Jacques Paradis Directeur général de la SBEE**

« Il y a déjà en cours plusieurs projets qui ont été conçus par des experts et beaucoup de bailleurs de fonds qui participent à ces avis d'équipements pour justement permettre une meilleure desserte en terme technique de pouvoir alimenter les clients et améliorer dans certaines zones les équipements qui ne sont pas nécessairement adéquats. Donc il y a un certain nombre de projets bien sûr pour couvrir et pour corriger. Il faut dire qu'il y a encore beaucoup à faire mais pour corriger la situation, il y a actuellement beaucoup de projets qui seront réalisés et seront mis en service durant les deux prochaines années. D'ici là il faut vivre avec les désagréments parce que ce sont des erreurs électriques. Il y a des perturbations parce qu'il y a beaucoup de travaux qui se déroulent dans la ville de Cotonou et malheureusement parfois il y a des câbles qui sont piochés et des interrupteurs atteints donc on doit intervenir pour corriger. Comme Cotonou est en progression du côté des aménagements on participe activement afin de suivre l'évolution des travaux dans la ville de Cotonou pour l'amélioration des conditions des populations.

On a un leitmotiv. A la SBEE c'est d'améliorer vraiment le service et le cadre de vos préoccupations donc on met en place ces deux éléments les infrastructures et toute la partie des ressources humaines. A l'intérieur de la société, c'est de mettre en place cette mentalité des personnes qui sont au service des clients. Donc on a mis beaucoup de choses. Voyez tout ce qui a été mis tout dernièrement avec la réglementation du service. Il y a eu la pandémie du Covid 19 et on a tout arrêté pour ne pas déstabiliser les populations. C'est dire qu'on ne peut pas du jour au lendemain corriger ou améliorer l'ensemble du service lié à l'électricité sinon on a un investissement, on a des projets mais je pense que le gouvernement a mis beaucoup d'accord pour trouver l'ensemble des investissements nécessaires et nous on accompagne le ministère de l'énergie et le gouvernement à faire en sorte qu'on puisse améliorer l'ensemble de la desserte du côté de la population de la base du Bénin. »



## I- Abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

## II- Publi-rédaction

## 1- Textes proposés par l'annonceur

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

## 2- Textes proposés par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

## III- Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

## IV- Petites annonces

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo  
Autre localité du Bénin  
Afrique/Europe /Monde  
Soutien

<input type="checkbox"/> 10.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 25.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 45.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 80.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 12.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 30.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 50.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 90.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 15.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 35.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 55.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 120.000 F Cfa
			<input type="checkbox"/> 100.000 F Cfa

NOM OU RAISON SOCIALE : .....

ADRESSE : .....

BOÎTE POSTALE : ..... TÉL : .....

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON : .....

Ci-joint mon règlement d'un montant DE ..... F Cfa à l'ordre de

BP (Rép. du Bénin) - Tél: ..... pour règlement par :

 Chèque Espèces Mandat-lettre

AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE

CONSEIL &amp; STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION &amp; PRINT

GRAPHISME &amp; INFOGRAPHIE - EVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB &amp; DIGITAL - FORMATIONS



## 1ère édition du Gala des Fédérations Sportives Nationales Le cnos Ben célèbre le dynamisme des Fédérations



La salle rouge de canal olympique sise à Wologuèdè a servi de cadre au comité national olympique cnos Ben d'organiser la première édition du gala des Fédérations Sportives Nationales. Une première édition qui a consacré la Fédération béninoise de handball dirigée par Antoine Bonou meilleur fédération au terme d'un classement général dirigé par un jury.

Quelques mois après la session de restitution des travaux mis en place par le cnos Ben qui a permis d'avoir des renseignements sur les différentes fédérations à travers le questionnaire dénommé Assiette Fédérale Identitaire (AFI), indicateur des bases de données de la bonne gouvernance de l'agenda 2020 du comité International Olympique (CIO), le cnos Ben s'illustre encore à travers la première édition du gala des Fédérations Sportives Nationales. En effet, sur les 28 Fédérations Sportives reconnues par le cnos Ben, trois ont réussi à sortir leur épingle du jeu. Il s'agit de la fédération béninoise de handball, de la fédération béninoise d'athlétisme et celle de karaté. Première au terme du classement général, l'institution dirigée par Antoine Bonou bénéficie d'une enveloppe financière de 6 millions de francs CFA tandis que celle de l'athlétisme et de karaté bénéficient respectivement de quatre millions cinq et de trois millions de francs CFA.

Pour le président du Cnos-Ben, Julien

Minavoa : « Il s'agit d'un système de mesure conçu par le CNOS BEN au profit de ses fédérations membres. A partir de la deuxième édition, le système sera automatisé pour produire et situer au terme de chaque saison sportive chacune de ses fédérations par rapport à la posture qu'elles auraient librement choisi d'occuper dans l'évolution vers le haut niveau. Il s'agit de créer une saine émulation en leur sein et de les accompagner vers un système d'auto-évaluation » Représentant du ministre des sports empêché, le Secrétaire général du ministère des sports Bellarminus Kakpovi, a remercié le Président du Cnos-Ben et tout son Comité exécutif pour la qualité du travail abattu. Il n'a pas manqué de rappeler aux Fédérations de saisir cette noble opportunité qui permet de lancer le challenge et la compétition au sein du mouvement sportif béninois. Pour lui, le Gala des Fédérations Nationales Sportives vient soutenir le Gala des champions qui célèbre les meilleurs athlètes.

Résultats :

- Fédération béninoise de Handball (Médaille d'Or et un chèque de 6.000.000 FCFA) ;
- Fédération béninoise d'Athlétisme (Médaille d'Argent et un chèque de 4.500.000 FCFA) ;
- Fédération béninoise de Karaté (Médaille de Bronze et un chèque de 3.000.000 FCFA) Flavian Atchadé

## Assemblée générale de refondation de Fbf+

### Pascal Hounkpatin élu président



L'Association France Bénin football Plus (Fbf+) a organisée samedi dernier à Akpro-Missérété dans le département de l'Ouémé son assemblée générale de refondation. Une assemblée générale de refondation qui a permis à l'association de changer de dénomination pour devenir « Force Bénin Football Plus (Fbf+) avec à sa tête Pascal Hounkpatin, journaliste, Reporter Sportif.

Revoir de fond en comble les documents fondamentaux de l'association tout en se conformant aux normes érigées en la matière tel est l'objectif des participants de l'association France Bénin football plus en assemblée générale. Initiative de Jules Sourou Kodjo, un béninois vivant en France depuis plusieurs décennies, l'Association France Bénin football Plus qui a un accord de siège au Bénin est devenue une association de droit béninois. Elle prend désormais la dénomination de « Force Bénin football Plus (Fbf+)».

Au terme des travaux, un nouveau bureau directeur de 13 membres a été mis en place pour une durée de trois ans renouvelables.

Ce bureau est désormais présidé par le journaliste Pascal Hounkpatin. Le Secrétariat général est confié à Zoukifouli Adamon, tandis que la Trésorerie est confiée à Isaac Yaoitcha. Seule femme du bureau, Sébastienne Kpovihouédè est adjointe au Responsable à l'organisation. Prenant la parole pour ces premiers mots, le nouveau président de Force Bénin Football Plus (Fbf+) s'est confié à l'assistance en ces mots « ... C'est maintenant que le plus dur commence. Nous prenons le relai de France Bénin Football Plus qui a fait ses preuves sur le terrain. Il ne doit pas nous échapper que David Kiki qui évolue dans l'élite du football français et au sein des Écureuils du Bénin est un pur produit de l'antenne Fbf+ d'Akpro-Missérété. Il y en a beaucoup d'autres disséminés de par le monde. Je peux citer Jean-Marie Guéra au Nigéria, Mathieu Kouatonnou aux Etats-Unis, Koudous Radji en Afrique australe etc..... C'est dire que nous avons la lourde et noble mission de faire mieux en donnant la joie et la personnalité à nos jeunes. Nous devons faire d'eux des citoyens respon-

sables capables d'apporter leurs contributions au développement socio-économique du Bénin. Nul ne sera de trop. Pourvu que chacun joue sa partition selon les règles établies... ». Rappelons qu'au début des travaux, qui a consacré à la mise en place de ce bureau que une minute de silence a été observée en mémoire de feu Damien Oussa, précédemment Président national de l'Association qui a tiré sa révérence le jeudi 28 mai 2020 dans un accident de circulation.

Composition du nouveau bureau directeur de l'Association Fbf+

Président : HOUNKPATIN Pascal

Vice-président: poste à pourvoir

Secrétaire général : ADAMON Zoukifouly

Secrétaire général adjoint : ABIOLBA Philippe

Trésorier : YAOITCHA Isaac

Trésorier général adjoint : DJOSSOU Joseph

Resp. à l'organisation : DJISSOU Antoine

Resp. adjointe à l'organisation : KPOVIHOUEDE Sébastienne

Resp. Programmes et Projets de Formation : DJIVOH Armand

Resp. Marketing et Communication : Dagba Eméric

Resp. adjoint Marketing et Communication : HOUNKONNOU Laurent

Resp. du Matériel : ABIKOYE Salomon

Resp. Mobilisation des Ressources : Yankoty Samuel

Resp. Adjoint Mobilisation des Ressources : DJOSSA Aimée

Flavian Atchadé

## Entreprise :

### Développez votre start-up grâce à THE NEST AFRIQUE FRANCOPHONE et TEAM RM

Tel qu'annoncé au webinaire portant sur les acteurs de l'économie réelle, le Think and Do Tank Team RM en partenariat avec UNTAPPED lance THE NEST AFRIQUE FRANCOPHONE pour permettre aux jeunes entrepreneurs et entrepreneuses, notamment du Bénin et du Togo de bénéficier de financements d'investisseurs providentiels. Connus sous le nom de Business Angels, ces investisseurs sont des hommes et femmes souvent réunis en réseau qui consacrent volontairement une part de leur patrimoine personnel au capital d'entreprises innovantes. Vous êtes jeune entrepreneur/entrepreneuse? Candidatez à notre concours de pitch pour avoir accès à du financement et de la visibilité. TEAM RM et UNTAPPED vous mettent en compétition.

est attisée par la passion d'apporter des solutions à impact et rentables, à travers un pitch de 5 minutes en 10 Slides. Lancez-vous ! Consciente de l'impact d'entreprises innovantes sur la croissance et l'emploi, la Team RM s'est engagée pour booster les PME qui promeuvent de nouveaux processus et de nouvelles technologies. The NEST Afrique Francophone, co-réalisé par UNTAPPED et Team RM, répond à cet engagement et est une composante du Programme Africain d'Investissements dans l'Entrepreneuriat du Think and do tank Team RM (TEAM RM-PAIE) qui œuvre au développement de l'écosystème start-up et à l'autonomisation des femmes en Afrique de l'Ouest. Soutenir des jeunes pousses basées sur des innovations locales, « made in africa », accessibles à diverses communautés et susceptibles de se diffuser

jusque dans des zones enclavées. Des innovations qui suscitent par la taille potentielle du mar-

ché et leur dynamisme économique l'intérêt d'investisseurs tels que les Business Angels

dont la surface financière permet d'opérer des investissements à haut risque et à haut rendement.

**Team RM et UNTAPPED s'associent pour mettre en relation des start-ups africaines avec des Business Angels**

Le think & do tank Team RM tient parole ! Tel qu'annoncé à l'issue de son webinaire portant sur les acteurs de l'économie réelle, le laboratoire de réflexions & de méthodes poursuit avec ses partenaires la mise en œuvre des recommandations qui en sont issues. Le Team RM lance à cet effet, un important programme entrepreneurial intitulé **Programme Africain d'Investissements dans l'Entrepreneuriat (TEAM RM-PAIE)** il a pour objectif de conseiller, coacher et aider des jeunes entrepreneurs compétents du continent africain, notamment du Bénin et du Togo, à accéder à des financements appropriés, à travers plusieurs voies.

L'un des instruments de Team RM-PAIE est l'initiative d'appel à projets en vue de levées de fonds, «**The Nest Afrique francophone**» dont le processus vient d'être lancé. Cette initiative est le fruit d'un partenariat scellé entre **Team RM et UNTAPPED, une entreprise internationale de technologie à impact**. En plus de déployer des recommandations du précédent webinaire, The Nest Afrique Francophone est un outil efficace déployé pour permettre à des start-ups africaines compétitives de bénéficier d'instruments financiers pouvant les aider à développer leur entreprise.

Tout en se réjouissant des retombées du webinaire qui a eu le mérite de mettre en avant le rôle essentiel joué par les acteurs de l'économie réelle dans la résilience de nos économies post covid, la Team RM se félicite d'avoir contribué à la prise de mesures d'accompagnements par des gouvernements et organismes internationaux. D'autres dispositifs sont également en cours d'élaboration et sont suivis de près par la Team RM et ses partenaires.

**«The Nest» est un cadre de mise en relation de jeunes entrepreneurs avec des investisseurs providentiels potentiels- Business Angels - en vue de lever des financements pour des projets innovants et rentables. Ainsi, des jeunes entrepreneurs d'Afrique francophone, en général et en particulier du Bénin et du Togo auront la possibilité d'accéder à des financements adéquats auprès d'investisseurs à travers le monde.**

Fort d'une dizaine d'éditions de The Nest au profit des pays anglophones et au regard des nombreux entrepreneurs et entrepreneuses déjà soutenus, il se tiendra la première édition francophone du mois de juillet 2020. Tel qu'évoqué lors du webinaire et annoncé à son issue par la **présidente d'honneur de la Team RM, Madame Reckya Modougou**, ce programme de financement des start-ups d'entrepreneurs compétents se traduit comme le fruit de l'engagement du think & do tank Team RM de promouvoir et de dopper le potentiel de la jeunesse africaine, ambition qui régit l'objectif poursuivi par le PDG de UNTAPPED, l'investisseur **Jim Chu**.

**À cet effet donc, un appel à projet vient d'être lancé.** Il s'adresse aux jeunes africains des pays francophones, notamment du Bénin et du Togo, porteurs d'initiatives et de projets innovants, productifs et rentables, qui sont à la recherche de financements. Le canevas de participation pour compléter est disponible sur le site [www.teamrm.org](http://www.teamrm.org).

**Les porteurs de projets compétents pré-sélectionnés seront coachés par la Team RM sur comment bien présenter leurs projets et seront invités à participer à une séance de visioconférence de levée de fonds.** Le principe est simple :

- 1 heure de vidéo conférence sur Zoom
- 2 à 3 entrepreneurs présentant leurs projets en quelques minutes à 3 Business Angels
- 50-100 invités actifs dans le public.

#TeamRM  
#ServingAfrica



## Les meilleures marques du Bénin par Africa's Best Brands 2020: LOLO ANDOCHE reconnue comme 4ème marque la plus admirée du Bénin



Les Meilleures Marques du Bénin identifiées à l'occasion de l'édition inaugurale et annoncées lors d'un événement virtuel organisé par Opinion & Public en partenariat avec Brand Africa, sont basées sur la recherche et le classement des marques réalisés par Brand Africa 100 : Africa's Best Brands 2020 à travers l'Afrique. Les résultats à l'échelle du continent, ont été publiés lors de la Journée de l'Afrique, le 25 mai 2020. C'était ce 24 juin 2020 à Cotonou au Bénin: la marque Lolo Andoche est logée à la 4ème position. Ce sont les brasseries, SOBEBRA, qui ont été reconnues comme la marque béninoise la plus admirée, suivie dans le classement local de IRA à la deuxième position, Palmida à la 3ème. Après l'annonce virtuelle, les principales marques du Bénin ont été reconnues lors d'une réception organisée par Opinion & Public à laquelle ont assisté quelques représentants des principales marques et des représentants des médias, conformément aux mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19 en vigueur dans le pays en matière de rassemblements publics.

La SOBEBRA vient en tête du classement local qui place IRA à la deuxième position, Palmida à la 3ème, Lolo Andoche à la 4ème et Matanti à la 5ème. Le conglomerat nigérian Dangote a été reconnu comme la première marque africaine au Bénin, devant le géant sud-africain des télécommunications MTN qui vient en 2ème position et la marque béninoise de savon Palmida qui occupe la 3ème position, suivie de Lolo Andoche à la 4ème position et de Nanawax qui vient fermer la liste du Top 5. Marque mondiale de sport et de style de vie, Nike est la marque la plus admirée au Bénin, une position qu'elle a conservée sur tout le continent pendant 3 années consécutives.

Dans le sous-ensemble des médias dominé par les marques locales, l'ORTB est numéro 1 en tant que la marque médiatique la plus admirée dans l'ensemble et Canal+ qui la suit a été distinguée comme la marque médiatique non africaine, la plus admirée.

Dans l'enquête sur les services financiers, les entreprises de services financiers d'Afrique de l'Ouest sont représentées à une écrasante majorité de 80%, Bank of Africa étant la marque de services financiers la plus admirée au Bénin. Comme au classement général Brand Africa 100 : Africa's Best Brands où 90 % des 10 premières marques ne sont pas africaines, 90 % des marques les plus admirées au Bénin sont étrangères - avec en tête Nike dans les deux tableaux et MTN, le géant de la téléphonie mobile (numéro 6), seule marque africaine.

Au classement mondial Brand Africa 100 : Africa's Best Brands, les marques africaines ont chuté à un niveau jamais atteint de 13/100 (13%) dans le Top 100 des marques les plus admirées sur le continent- une baisse de 7% par rapport à l'année dernière. Sur les 100 premières marques en 2010 et 2011, seule la moitié des marques figurent encore dans la liste de cette année en raison des fusions, des acquisitions et de l'obsolescence de nombreuses marques. Ainsi, Nike, Dangote, MTN, GT Bank et DSTV sont les porte-drapeaux du continent dans leurs catégories respectives et sur tout le continent.

L'annonce des résultats a aussi donné lieu à

un panel virtuel pour réfléchir sur les résultats, les marques du Bénin et l'impact de la Covid-19 sur les entreprises locales et africaines avec la chargée de communication de Canal+, Afoussat Salifou-Traore et l'expert en marques locales Cyrille Olivier Akpi. Le panel a été animé par Kwame Senou, vice-président d'Opinion & Public, co-organisateur de l'événement.

Créé il y a 10 ans pour coïncider avec la Coupe du monde de la FIFA 2010, le plus grand événement sportif au monde, le classement de l'enquête Brand Africa 100 : Africa's Best Brands s'est imposé comme l'enquête, l'analyse et la mesure des marques, la plus fiable en Afrique.

Il s'agit d'une enquête menée auprès des consommateurs qui cherche à établir les préférences en matière de marques dans toute l'Afrique. Elle est menée par Geopoll (www.geopoll.com) auprès d'un échantillon représentatif de répondants âgés de 18 ans et plus, répartis dans 27 pays représentant collectivement 50 % du continent, couvrant toutes les régions économiques et estimé à environ 80 % de la population et du PIB de l'Afrique. L'enquête de l'année 2020 a été menée entre février et avril 2020 et a donné lieu à plus de 15 000 mentions de marques et plus de 2 000 marques uniques. Les plus de 15 000 mentions de marques qui en ont résulté ont été analysées par Kantar (www.kantar.com) et Brand Leadership (www.brandleadership.com) afin de créer un score moyen pondéré et un classement pour l'Afrique et les différents pays.

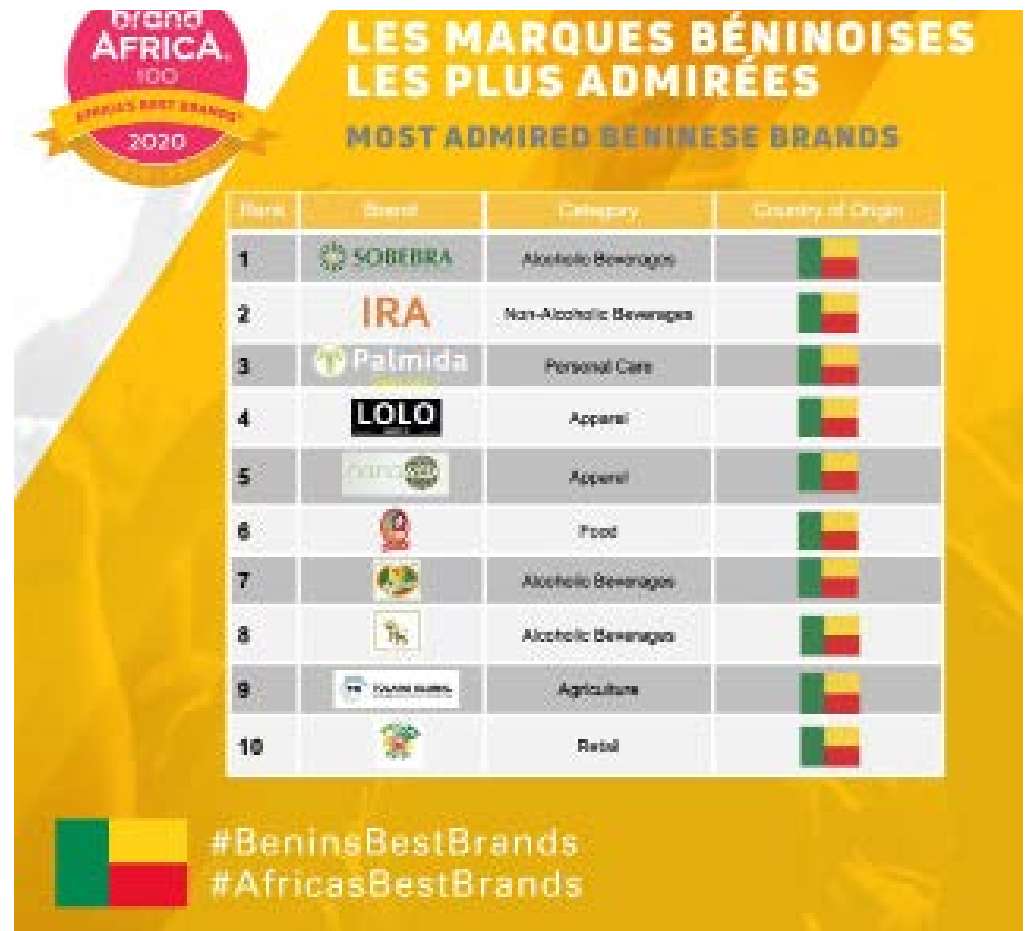
Thebe Ikalafeng, fondateur et président de Brand Africa et de Brand Leadership, déclare : « Le Bénin dispose d'un éventail impressionnant de marques locales préférées qu'il peut exploiter au-delà de ses frontières. La croissance des investissements et de la commercialisation en fera une bonne base pour de grandes marques «made in Africa» et offre des perspectives d'avenir passionnantes alors que le continent se prépare à élargir les possibilités d'échanges intra-africains ».

Réfléchissant sur les résultats du Bénin, le vice-président d'Opinion and Public, Kwame Senou, a déclaré : « Nous disposons enfin d'un repère qui nous permette d'orienter les stratégies de marque au Bénin. C'est une boussole qui sonne le réveil pour les professionnels du marketing à abandonner les inspirations et s'appuyer sur les chiffres. Je me réjouis que des marques locales comme Lolo Andoche, King of Soto, Nanawax soient reconnus, surtout avec les efforts acharnés de leurs promoteurs ».

Karin Du Chenne, premier responsable à la croissance de Kantar pour l'Afrique et le Moyen-Orient, déclare : « La tâche complexe, qui consiste à analyser une grande quantité de données, de pays et de tendances diverses sur 10 ans, nous a donné un aperçu approfondi de la manière dont les marques ont évolué, se sont adaptées et sont restées en phase avec l'évolution de l'environnement africain et du consommateur qui exige davantage de ses marques ». Kantar est le chargé d'analyse de Brand Africa depuis sa création en 2010.

« La portée et l'accessibilité du mobile à travers le continent nous ont permis de sonder rapidement et efficacement un échantillon représentatif de pays, nous donnant des résultats vitaux et rapides à un moment critique », a déclaré Caitlin van Niekerk, responsable mondial de développement de la clientèle de GeoPoll.

Les résultats généraux de Brand Africa 100 sont publiés dans le numéro de juin du magazine African Business et disponibles en ligne pour les abonnés sur www.africanbusinessmagazine.com.



### Africa's Best Brands

### L'Ortb, la marque de média la plus admirée au Bénin



L'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin est en tête d'un classement en qualité de marque de média la plus admirée au Bénin réalisée dans le cadres des récompenses Africa's Best Brands. C'est le Secré-

taire Général Célestin MARA qui a reçu le certificat au nom de l'Office. Selon Kwame SENOU, Vice Président de Opinion & Public, ce sont les citoyens béninois eux-mêmes qui ont exprimé leur préférence pour l'audiovisuel du service public à travers SMS, appels et autres plateformes prises en compte par l'enquête. Il estime que ce classement ne saurait être un laurier éternel. L'ORTB doit persévérer, et surtout améliorer ses programmes pour être toujours en tête de peloton. Le classement est basé sur une enquête de GeoPoll, le principal fournisseur de recherches mobiles à distance dans les pays émergents et une analyse stratégique par Kantar, leader mondial des données, des idées et du consulting sous la direction de Brand Leadership, le leader africain de la marque, de la gestion de la réputation et des communications. Organisées par Africa Brand basé en Afrique du Sud depuis 10 ans, c'est la première fois que ces récompenses ont pris en compte le Bénin.

### COVID 19

### L'ACMB fait un don de masques aux professionnels des médias du Bénin



L'Association des Créations de Mode du Bénin aux côtés de l'UPMB pour la lutte contre le COVID 19 L'Association des Créateurs de Mode du Bénin (ACMB) a fait un don de cinq cent (500) masques de protection réutilisables au profit des professionnels des médias ce vendredi 26 juin 2020 à la Maison des

médias à Cotonou. L'ACMB vise par ce gestion, selon sa chargée de communication, Corinne Boco a soutenir les hommes des médias dans leur mission d'information des populations. "Ce sont les journalistes qui sont au contact de la population et qui informent tout le peuple de ce qui se passe. Il faut qu'on puisse les soutenir à se protéger pour ne pas être contaminés", dira-t-elle à l'occasion. Recevant le don, la présidente de l'Union des Professionnels des Médias du Bénin, Zakiath Latoundji a remercié l'Association des créateurs de mode du Bénin pour son geste louable et a promis qu'un bon usage en sera fait. Après la remise du don, la présidente de l'UPMB a procédé à la distribution des masques à tous les hommes des médias présents à la cérémonie.



REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTRE DE L'ENERGIE
DIRECTION GENERALE DE LA SBE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cotonou, le 23 JUIN 2020

Benin, il est souhaité que le contrôle soit l'année dans les locaux de la SBE...

L'attaché du site à l'exécution sans faute des présentes prescriptions...



- Destinataires: - PCA, - SE, - Directeur Central, - Directeur Régional - Chef d'Agence, - Chef de Service - Chef d'Agence, - Secrétaire Générale de l'Agence, PCA

NOTE D'INFORMATION N° 195/20/SBE/DO/DEH

Objet: Mesures restrictives dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Dans l'optique de lutter contre la propagation du COVID 19 à l'intérieur du Bénin, le gouvernement béninois et les administrations ont mis en œuvre plusieurs mesures en vue de la protection de la population et des administrés.

Par le compte rendu du conseil des ministres en date du 06 mai 2020, le gouvernement du Bénin a fait l'option d'appliquer la mesure de limitation de la mobilité des personnes en autorisant la levée du cordon sanitaire ainsi que la reprise des cours pour les classes de CM2, les lycées, collèges et les étudiants à l'université pour compter du lundi 11 mai 2020.

Cet assouplissement ne diminue aucunement les risques de contamination et c'est la raison pour laquelle le gouvernement conserve les mesures barrières édictées depuis le début de la crise.

Pour ce faire, les gestes barrières spécifiés dans les diverses notes de service prises dans le cadre de la gestion de la crise sont maintenues et le port de masque est obligatoire en tous lieux.

Par ailleurs, en ce qui concerne la SBE, et en vue de la sécurité du personnel, les dispositions de confinement précédemment prises pour empêcher la propagation du virus sur les lieux de travail (confinement, télétravail et travail par rotation) demeurent inchangées.

En outre, chaque direction devra revoir sa planification en fonction des besoins et des tâches incompressibles et procéder ainsi à un réajustement du calendrier de présence au bureau de ses collaborateurs.

COMMUNIQUE
Sensibilisation sur les mesures de sécurité en saison pluvieuse et en cas d'inondation (1ère partie)
La saison pluvieuse est la période au cours de laquelle les cas d'électrisation et d'électrocution se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité ou d'inondation.

COMMUNIQUE
Sensibilisation sur les mesures de sécurité en saison pluvieuse et en cas d'inondation (2ème partie)
La saison pluvieuse est la période au cours de laquelle les cas d'électrisation et d'électrocution se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité ou d'inondation.

Message SBEE COVID-19

SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE
COMMUNIQUE
La Société Béninoise d'Énergie Électrique communique:
Depuis quelques semaines, le monde entier vit sous la menace du COVID 2019. Le Bénin, notre pays n'est pas épargné.

SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE
COMMUNIQUE
La Société Béninoise d'Énergie Électrique communique:
Depuis quelques semaines, le monde entier vit sous cette menace sans précédent, liée à la propagation du COVID 19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des mesures d'hygiène.

NOTE DE SERVICE N° 208-20/SBE/DO/SG/DOG
OBJET: Nouveaux coûts forfaitaires de branchement électrique
Vu le décret n°208-182 du 13 Mai 2008 portant création, attribution organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation de l'Électricité en République du Bénin;



**Le ministre de la Justice, Célestin Tunda Ya Kasende, brièvement interpellé**



**L**e vice-Premier ministre en charge de la Justice, Célestin Tunda Ya Kasende, a été brièvement interpellé ce samedi, à Kinshasa, en pleine polémique sur la réforme judiciaire initiée par le camp Kabila. La séquence va-t-elle laisser des traces et fragiliser le tandem Front commun pour le Congo-Cap pour le changement (FCC-Cach, au pouvoir) ? Ce samedi 27 juin, le vice-Premier ministre en charge de la Justice, Célestin Tunda Ya Kasende, a été arrêté et conduit au bureau du procureur général près la Cour de cassation, dans la commune de la Gombe, avant d'être libéré quelques heures plus tard. Selon nos informations, la police s'est présentée à son domicile aux alentours de 14h, munie d'un « mandat d'arrêt ». Tunda Ya Kasende s'est d'abord enfermé chez lui, le temps de passer quelques coups de fil et de s'enquérir des raisons de cette interpellation. \*« Il s'est rendu quand la police a menacé de forcer l'accès de sa résidence »\*, rapporte l'une de nos sources. Durant son audition, la tension est montée devant le bureau du procureur général. Plusieurs membres influents du FCC se sont rassemblés à l'extérieur du bâtiment. Parmi eux, Emmanuel Ramazani Shadary, dauphin de Joseph Kabila lors de la dernière élection présidentielle, le député Aubin Minaku, mais aussi Jaynet Kabila, la soeur jumelle de l'ancien président.

S'adressant à la presse après sa libération, Célestin Tunda Ya Kasende, qui occupe un poste stratégique parmi ceux qui reviennent au FCC, a exprimé son indignation : « Ai-je tué quelqu'un pour que l'on envoie des policiers avec armes pour venir m'arrêter ? » « Parce qu'il a défendu sa position de manière démocratique [...], il a été interpellé, la police a entouré sa maison, bien armée, et on l'a pris comme un malftrat, s'est ensuite emporté Emmanuel Ramazani Shadary. Où allons-nous dans ce pays ? Nous avons l'impression que l'on veut instaurer ici, petit à petit, une dictature plus forte que celle de Mobutu. Mais au PPRD [Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, de Joseph Kabila], nous disons non et nous allons résister contre cette dictature. » Cet épisode survient alors qu'une proposition de réforme judiciaire, initiée par deux députés du FCC, Aubin Minaku et Gary Sakata, a suscité ces derniers jours une vaste polémique. Le problème ? Elle vise à consolider les attributions du ministre de la Justice, qui verrait son autorité sur les magistrats du parquet croître, et ce alors même que le président Félix Tshisekedi a fait du renforcement de la justice l'une de ses priorités. «Manque de sincérité» C'est dans ce contexte que s'est tenu, le 26 juin, un conseil des ministres houleux, au cours duquel la réforme proposée a été évoquée. Les

membres du conseil des ministres ont appris – « avec surprise » précise le compte-rendu diffusé par la présidence – que le ministre de la Justice avait déjà transmis, sur « initiative personnelle », ses observations à l'Assemblée nationale. « Le conseil des ministres a jugé inopportun de poursuivre l'examen de cette question », concluait sobrement le compte-rendu. Selon nos informations, le président Tshisekedi, qui avait dû quitter le conseil pour participer à une réunion de l'Union africaine, avait tout de même dénoncé un « manque de sincérité » dans la démarche du ministre de la Justice. **Manifestations** Déposées le 5 juin dernier, les trois propositions de lois au cœur de ce nouveau bras de fer entre le FCC et Cach ont par ailleurs été votées ce samedi par la commission politique et administrative de l'Assemblée nationale, mais en l'absence des députés de l'opposition et de ceux de Cach, qui ont suspendu leur participation aux travaux. Ces propositions avaient provoqué de violentes protestations cette semaine à Kinshasa. Le 24 juin plusieurs manifestants se sont rassemblés aux alentours du Palais du peuple pour dire leur opposition à cette réforme. Les résidences de certains cadres du FCC, dont celle d'Aubin Minaku, ont été prises pour cible. L'opposition et la société civile ont dénoncé ces initiatives du FCC qui visent, selon eux, à « museler » la justice. Pour la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), « chercher à faire passer l'examen de ces questions par des coups de force risquerait de plonger le pays dans le chaos ».



**L'**humanité est confrontée, presque sans arme, à la pandémie du coronavirus avec son lot de décès mais aussi de guérison de personnes contaminées. Au Bénin, la situation devient préoccupante ces derniers jours avec la hausse du taux de contamination (plus de 800 cas confirmés) et de décès (13 morts). Au milieu de ce sombre tableau, une lueur d'espoir vient rappeler qu'on peut guérir de la maladie mais aussi qu'au centre de traitement d'Allada, des professionnels sont à l'œuvre sans relâche pour soigner les cas confirmés à eux affectés. Le présent récit est bien le témoignage d'un Béninois, universitaire diplômé de l'université d'Abidjan, testé positif au coronavirus le 20 mai 2020 puis déclaré guéri le 21 juin 2020. «Le Covid-19, je l'ai rencontré

En débarquant du vol Air France vol AF 4150 ce mercredi 20 mai 2020 je ne me doutais de rien. J'avais quitté l'aéroport Charles de Gaulle de Paris quelque six heures plus tôt et je n'avais qu'une idée en tête: rejoindre rapidement ma famille et goûter au plaisirs des retrouvailles. Notre avion, un air-bus 350 a atterri sans encombre à l'aéroport Cardinal Bernardin Gantin de Cotonou en pleins travaux sans l'affluence des grands jours. Avec d'autres passagers, j'ai été aussitôt introduit au service de la lutte contre le COVID-19 où j'ai payé comme tous les passagers 153 euros soit 100.000 FCFA pour une PCR et un examen de sang. Le test de prise de sang s'est révélé négatif tout comme celui de la PCR trois jours plus tard. Tout cela assorti de la recommandation expresse de m'auto-confiner pendant deux semaines. Rendez-vous m'a été donné au Palais des congrès pour le 4 juin, soit dix jours plus tard, pour subir un autre test de confirma-

**«Le Covid-19 existe, je l'ai rencontré » (témoignage d'un patient guéri au centre d'Allada)**

tion de mon état sérologique et récupérer mon passeport entre-temps confisqué. Jusque-là, je ne me doutais de rien. Je ne présentais aucun des symptômes du covid 19 mais je ne me sentais pas bien. Le 3 juin, soit la veille du rendez-vous du Palais des congrès, je me suis rendu de mon propre chef à l'homel (l'hôpital de la mère et de l'enfant) où j'ai quelques relations pour subir les deux tests. Le 4 juin au matin, on m'appelle de l'Homel et je m'entends dire que mon test était positif et qu'on viendrait me chercher à mon domicile de Porto Novo. Une ambulance des sapeurs pompiers est effectivement venue me chercher. Direction l'école de Police de Cotonou. Je suis conduit dans une grande salle où il y avait une dizaine de malades. A cause de la promiscuité, j'ai immédiatement dit à mes interlocuteurs que je préférerais être soigné ailleurs. Ce sera au centre de traitement d'Allada qui venait d'ouvrir et dont j'ai foulé le sol ce jeudi 4 juin 2020. Là, l'accueil a été des plus chaleureux. Le centre de traitement d'Allada Des petits agents du service d'entretien aux médecins traitants en passant par les infirmiers et les infirmières chacun avait toujours un petit mot pour moi; "Vous n'avez rien à craindre, vous n'êtes pas encore malade". Le Covid 19 ne tue pas comme on le dit; 90% des patients guérissent sans aucune séquelle; allez Courage! Tout se passera bien, professeur". Durant tout mon séjour dans ce centre, j'ai eu droit à trois repas consistants par jour aux frais de l'Etat. «Que dire du service traitant ? » Dès mon arrivée au centre de traitement d'Allada, j'ai eu droit à une chambre individuelle avec douche, toilette et un lit servant à la fois de couchette, de table de travail et de table à manger. «Les soins proprement dits commencent par le traitement à l'Azitro. On m'a administré 500 MG le premier jour et 250 mg du deuxième jour au cinquième jour. Le traitement à la chloroquine se fait aussi avec la prise de trois comprimés trois fois par jour pendant 10 jours.

Chaque jour pendant 10 jours, je prenais un comprimé de Zinc. Trois tests ont sanctionné la fin de mon traitement. Il y a eu un premier non lisible, un deuxième le 17 juin et un troisième le 21 juin 2020. Durant le traitement, j'ai eu droit à des visites et des services des professeurs au moins trois fois par semaine. Deux fois pendant ma quinzaine, j'ai reçu la visite du ministre de la Santé, Benjamin Hounkpatin. Ces personnalités font le tour de toutes les chambres occupées par les patients. Je suis sorti ce 21 juin 2020, jour de la fête des pères après 17 jours de strict confinement sans avoir mis les pieds dehors mais, vivant avec des personnages que je voyais que dans les films de science fiction Mais qui avec le recul ont été d'une redoutable efficacité ». «Je garde de bons souvenirs de ces hommes et femmes dévoués qui se relayaient chaque jour à mon chevet. Médecins, infirmiers et agents du service d'entretien étaient très impressionnants dans leurs accoutrements semblables à ceux que nous voyons tous à la télé autour des malades atteints d'Ebola et qui rappelaient vaguement ceux cosmonautes américains ou russes des vaisseaux Apollo et Soyouz. Matin, midi et soir, médecins et infirmiers passaient et repassaient qui pour prendre notre tension qui, pour suivre l'évolution de notre état, et pour appliquer les soins appropriés. L'efficacité du travail de ces personnes dans le traitement de la maladie est à saluer. Tout cela se déroule sous la direction du coordinateur du centre, le docteur Rodrigue Aho Glèlè, assistés d'autres médecins tout aussi compétents et disponibles. Je cite pélemêle les docteurs Chogou, Agbangla et Dadji. Je dois préciser que pendant que je me faisais soigner au centre de traitement d'Allada, mon frère chez qui je vivais à Porto Novo a reçu la visite des médecins. Ils l'ont soumis aux deux tests qui se sont révélés négatifs avant de le mettre sous traitement à la chloroquine et procédé à la désinfection systématique de toutes les pièces de son domicile.